

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2K - Komp A

Version: 23a

Date de révision: 08/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DICKBESCHICHTUNG 2K - Komp A
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Etanchéité
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.  
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121  
F-67025 STRASBOURG CEDEX  
France  
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00  
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01  
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670  
FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
CH-Centre Toxicologique : Tel + 145

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Autres dangers: Aucun.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 67/548 avec leurs modifications et adaptations.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 30 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
4. 1. 5. Ingestion: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Rincer la bouche.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: Donnée non disponible.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Donnée non disponible.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Donnée non disponible.
4. 2. 4. Ingestion: Donnée non disponible.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2K - Komp A

Version: 23a

Date de révision: 08/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- |  |   |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone  |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | Aucun.  |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau.   |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.  |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.  |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination.  |
| 6. 4. Référence à d'autres sections:   | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.<br>Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.<br>Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- |   |  |
|---|--|
| 7. 1. Manipulation:   |  |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:   | Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.    |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:   | Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.                                |
| 7. 2. Stockage:   |  |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.                             |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage:  | Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:   | de même nature que celui d'origine   |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):   | Étanchéité   |

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- |  |  |
|--|--|
| 8. 1. Paramètres de contrôle:                |  |
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:             | Non applicable.  |
| 8. 2. Contrôles de l'exposition:             |  |
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.<br>Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives. |
| 8. 2. 2. Protection des mains:               | gants en caoutchouc nitrile  |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:  | vêtements de protection à manches longues  |
| 8. 2. 4. Protection des yeux:                | Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2K - Komp A

Version: 23a

Date de révision: 08/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: pâte  
9. 1. 2. Couleur: noir  
9. 1. 3. Odeur: inodore  
9. 1. 4. PH: 11  
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 100 °C  
9. 1. 6. Point d'éclair: Non applicable.  
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non déterminé.  
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1,03  
9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.  
9. 2. Autres informations:  
9. 2. 1. Hydrosolubilité: Non déterminé.  
9. 2. 2. Liposolubilité: Non déterminé.  
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non déterminé.  
9. 3. Autres données: VOC : 0 %

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Non combustible.  
10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.  
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune raisonnablement prévisible.  
10. 4. Conditions à éviter: Donnée non disponible.  
10. 5. Matières incompatibles: Donnée non disponible.  
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Aucun.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation.  
11. 2. Toxicité aiguë:  
11. 2. 1. Inhalation: Non applicable.  
11. 2. 2. Contact avec la peau: un produit non irritant  
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.  
11. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.  
11. 3. Sensibilisation: Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.  
12. 2. Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.  
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.  
12. 4. Mobilité dans le sol: Donnée non disponible.  
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Donnée non disponible.

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## DICKBESCHICHTUNG 2K - Komp A

Version: 23a

Date de révision: 08/08/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

---

12. 6. Autres effets néfastes: Donnée non disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13. 2. Emballages contaminés: Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité.

13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): N° CODE: 08 04 10

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14. 2. Numéro ONU: Non applicable.

14. 6. Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Règlement CE 1907-2006  
Règlement CE 1272-2008  
Règlement CE 790-2009  
Règlement CE 453-2010  
WGK1  
TRGS 500

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H331 Toxique par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

16. 2. 1. Date de la première édition: 08/08/2016

16. 2. 2. Version: 23a

16. 3. Réalisé par: SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr